

Le mensuel de

Volume 21, n°197
Mars 2007

Saint-Valère

C'est notre affaire...



Visitez le site internet de la Municipalité de St-Valère!

www.msvalere.qc.ca

Informations • Météo • Horaires • Petites annonces classées • Etc...

NOUVEAU!

Annonces classées
GRATUITES
dans ce journal et sur le
site internet de St-Valère.

Saint-Valère



**Ce journal est rendu possible grâce
à la Caisse Populaire et
à la Municipalité de St-Valère.**



Desjardins
Caisse populaire
de St-Albert

Votre désirez annoncer dans notre journal.

Annonce classée	1 parution.....	GRATUIT (20 mots)
1/2 page.....	1 parution.....	70\$
1/2 page.....	12 parutions	250\$
1/2 page et lien internet.....		250\$
1 page	1 parution.....	125\$
1 page	12 parutions	500\$
1 carte d'affaire.....	12 parutions	100\$
Page internet sur le site de St-Valère.....		300\$

ÉQUIPE DU JOURNAL

La conception et l'impression du journal et du site internet de St-Valère est une réalisation de May-D.



(819) 352-1889

COMMENTAIRES

Vos commentaires et suggestions sont importants pour l'amélioration de notre journal.

AGENDA

La prochaine date de tombée pour recevoir les articles sera :

12 avril 2007

Prenez note qu'après cette date AUCUN article ne sera accepté.

Un gros MERCI aux organismes qui ont remis leurs articles à la date de tombée.

Les textes doivent être rédigés sur traitement de textes (word) et envoyer par courriel à journal@may-d.qc.ca ou déposer à la municipalité.

Ne plus déposer de texte à la Caisse populaire de St-Valère.

SOMMAIRE

Jeunes reporters	3
Municipalité de St-Valère.....	4-5
Bibliothèque	6-8
Journée de la culture	9
Chronique juridique	15-16
M.F.C.	17
AFÉAS.....	18
Comité Action	19
Horaire des célébrations pascale	20
Comité des loisirs.....	21
Caisse Populaire Desjardins de St-Albert.....	22-24

Pour réserver votre publicité contactez le (819) 352-1889.



Saint-Valère

La récupération

La récupération sert à éviter le gaspillage et le réchauffement de la planète et à vivre dans la propreté.

Le gaspillage est évité quand on réutilise la matière recyclée. On l'utilise de différentes manières : papier de toilette, carton, certaines bouteilles de verre et contenants d'aluminium.

Comme les gens jettent moins de déchets, la propreté du sol est visible. Parce qu'on en envoie moins dans les dépotoirs, les sites se remplissent moins vite et de cette façon on diminue de beaucoup des gaz à effet de serre et la pollution de l'air.

La récupération évite aussi de couper des arbres qui permettent à l'air de se filtrer. En conclusion, cela me permet de dire que la récupération redonne vie.

Jason Babin



Voici un nouveau concept dans le Journal de St-Valère!

Vous êtes **JEUNE** et **PASSIONNÉ** d'écriture et d'aventures!

Vous allez voir les kangourous en Australie, le salon de l'auto de Montréal ou un sujet (l'environnement, les jeux de consoles ou le plein air) vous passionne... À vos claviers...

Nous publierons votre article dans la section Jeunes Reporteurs!!!

Saint-Valère



Aux citoyennes et citoyens de Saint-Valère

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous informer que les cueillettes des déchets solides volumineux s'effectueront le 24 avril et le 9 octobre 2007.

Il est à noter que l'enlèvement des déchets volumineux s'effectuera simultanément à la collecte régulière des ordures ménagères et que les déchets volumineux* doivent être, la veille de la cueillette, placés au sol et non dans des remorques, et ce, distinctement des ordures ménagères. Conformément à la Loi de la qualité de l'environnement, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

*Déchets Volumineux: Les mots "déchets volumineux" signifient et comprennent les déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques tels que meubles, poêles, réfrigérateurs, tapis et couvre-planchers (roulés), piscines hors terre, branches (3 pieds et moins attachées,

maximum de 3 paquets), accessoires électriques ou au gaz. Il est à noter que les carcasses d'automobiles et les matériaux de construction ou de rénovation (ex. : fenêtres, portes, bains, armoires, toilettes, etc.), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz, etc.) sont exclus. Compte tenu du programme de Recyc-Québec, aucun pneu n'est admis.

Déposer les petits déchets volumineux (chaudron, grille-pain etc.) dans le bac gris ou dans des sacs vert car ceux-ci seront ramassés avec la collecte régulière.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras



Saint-Valère

Message du maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

Depuis mon entrée en fonction à titre de maire suppléant, j'ai eu une rencontre avec le comité de voirie qui comprend les conseillers MM. Claude Bourassa et Louis Hébert. Cette rencontre, à laquelle était aussi présent l'inspecteur M. Yvon Pellerin, avait pour but de discuter des priorités en voirie.

Une autre rencontre a eu lieu avec le comité de voirie et l'ingénieur M. Jocelyn Michaud afin de faire un plan d'action en regard des égouts communautaires du village.

J'ai eu plusieurs conversations avec M. Jocelyn Jutras au sujet des affaires courantes.

J'ai signé l'entente avec les quatre municipalités pour la création de la nouvelle Régie d'incendie (Saint-Valère, Saint-Samuel, Sainte-Eulalie et Acton-Jonction).

J'ai présidé le caucus avec les membres du Conseil en vue de préparer la réunion du mois.

Le maire suppléant,

André Normand

Saint-Valère



Bibliothèque Municipale

2 A, rue du Parc, SAINT-VALÈRE

La lecture, c'est la clé de l'aventure

**LE LUNDI, MARDI ET MERCREDI
DE 14 H À 16 H ET DE 18 H 30 À 20 H 30**

Téléphone : (819) 353-3464
(si le poste est occupé, veuillez laisser un message sur la boîte vocale)

Télécopieur : (819) 353-3465

Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca
ou bstvalere@telwarwick.net

Congés fériés

Dates de fermeture 2007:

- Lundi de Pâques
 - Lundi de la fête de Dollard
(fête des patriotes)
 - Les deux semaines des vacances de la construction
 - Lundi de la fête du Travail
- Ne pas oublier les Journées de la culture 2007, les 28, 29 et 30 septembre**
- Lundi de l'Action de grâce
 - Période des Fêtes : les 24, 25, 26 décembre 2007 et les 1, 2, 3 janvier 2008
(réouverture le 7 janvier 2008)

Les thèmes de chaque mois :

Mars : fleurs plantes et jardins

Avril : temps des sucres

Concours de l'année :

Mars et Avril : Pâques – prix : un bon d'achat de 20 \$ à la librairie Renaud-Bray

Résultat des concours en avril 2007
Réponse et noms des gagnants pour le concours de janvier, compte-rendu pour l'année 2006 et concours Saint-Valentin de février

Une naissance un livre : venez inscrire votre nouveau-né (0 à 12 mois)
Il recevra gratuitement une trousse bébé lecteur.

Nous avons des casse-tête à la biblio pour tous les goûts, ou presque! Venez nous voir.

Romans : La paroissienne, de Denis Monette, à venir : Évangéline, de Pauline Gill, La fille du pasteur Cullen, de Sonia Marmen, le premier roman de Janette Bertrand, Edna, Irma et Gloria, roman de Denise Bombardier

**Bibliothèque
Municipale**

Saint-Valère

Bibliothèque Municipale

Documentaires

Place aux jeunes : romans jeunesse, documentaires, bandes dessinées et albums jeunes

Nous recevons à chaque mois les revues suivantes : Tralalire et j'aime lire.

Avez-vous des demandes spéciales, des suggestions de toutes sortes ? Faites-nous le savoir.

Si vous avez des livres à donner (adulte, enfant ou autres) nous les prendrons avec plaisir, ces dons vont faire partie de la collection locale (Saint-Valère), merci de nous faire profiter de vos dons.

Gélène Provencher Hébert
Coordonnatrice de la
Bibliothèque Municipale Saint-Valère

COMITE DE VERNISSAGE

AU COMPLEXE ET BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE SAINT-VALERE

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant

Vous êtes intéressés à venir exposer vos œuvres (toiles, sculptures, poteries, etc.)? Vous pouvez nous contacter au numéro (819) 353-3464 ou nous laisser un message sur la boîte vocale, nous vous rappellerons le plus rapidement possible.

Merci de votre collaboration.

Pour le comité de vernissage

Gélène Provencher,
coordonnatrice

Saint-Valère



Projet É.L.É.

INVITATION SPÉCIALE (Offerte par la Bibliothèque municipale de Saint-Valère)

Éveil à la lecture et à l'écriture !

ATELIER D'ÉVEIL À L'ÉCRITURE

Des contes, des discussions et des jeux pour aider les enfants âgés de 0 à 6 ans. Cet atelier a aussi pour but de sensibiliser les parents à l'éveil à l'écriture du jeune enfant.
Le plaisir de lire commence bien avant l'école...

Pour qui : les enfants de 0 à 6 ans (Enfant seul ou accompagné d'un adulte de son choix)

Quand : le samedi avant-midi

Dates : 21 avril, 26 mai, 16 juin, 29 septembre, 20 octobre et 24 novembre 2007

Heure : De 9 h 30 à 11 h

Où : Bibliothèque municipale

Retourner à la bibliothèque ou dépose ton coupon dans la chute à livres ou apporte-le avec toi.

Oui, je participe

Nom de ou des enfant(s)

et l'âge :

Nom des parents : _____ No de tél. : _____

GRATUIT - GRATUIT - GRATUIT

Mmes Marlène Chouinard, responsable, Danielle Tremblay et Hélène Provencher

Saint-Valère

Les Journées de la culture 2007

Les Journées de la culture 2007,
les 28, 29, et 30 septembre
2 A, rue du Parc
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

“Art de s’exprimer” des Journées de la culture

Tu es en 3e, 4e ou 5e année et tu veux relever un défi ? L’Art de s’exprimer est pour toi ! Qu’est-ce que c’est ? Tu dois composer un texte sur un sujet (qui te sera dévoilé sous peu) et venir le lire devant public lors des Journées de la Culture. Ton exposé devra durer entre deux et trois minutes. Plusieurs prix, d’une valeur totale de 200 \$, seront remis aux participants. J’espère que tu seras des nôtres !

Exposants aux Journées de la culture

Vous avez des dons artistiques et vous aimeriez exposer vos œuvres pendant les Journées de la culture à Saint-Valère ? Venez vous inscrire, nous serons heureux de vous recevoir ! C’est gratuit et il y a plusieurs prix de participation.

Julie Desrochers
Journées de la culture

Le mensuel de

Saint-Valère



Nous offrons les déjeuners, dîners et soupers.

Nous avons *Plus* de 230 choix de repas
à vous offrir!!



**HUILE DE CANOLA
(SANS GRAS TRANS)**
Toutes nos cuissons et nos vinaigrettes
sont faites à base d'huile de canola.



2 salons
privés

L'équipe du

Plus «in» en ville

toujours
Plus
dynamiques
pour vous
servir!



Visitez notre site internet au
www.plusrestaurantbar.com

192, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville

(819) 758-9927

Plus

Pour réservation communiquez avec nous!

Saint-Valère



Épicerie



Lacharité



Tél.: 819.353.3050
Télécopieur: 819.353.3069

1227, Principale, St-Albert
(Québec) J0A 1E0



Nos produits maison

Tête fromagée, saucisses, cretons, petits plats, pizza prêts à manger, sous-marins et bien d'autres choses...

Nos viandes

Nos viandes sont de catégorie A, AA et AAA et sont fraîches. Elles n'ont jamais été congelées. Elles sont vieilles 14 jours et +



Nos produits fumés

sur place

sont un

vrai

délice !

HORAIRE DE PÂQUES: SAMEDI SAINT : 7H À 17H * DIMANCHE : FERMÉ * LUNDI DE PÂQUES: 7H À 21H



Produits maison

Viandes vieilles 14 jours et +



Pour Pâques

savourez notre jambon fumé maison



Saint-Valère



Habib Néji
pharmacien, Ph. D.



Le reflux gastro-oesophagien, désigné dans le langage courant comme étant des brûlures de l'estomac, se manifeste par divers symptômes tels que une sensation de brûlure derrière le sternum, des nausées, du ballonnement et un goût amer dans la bouche. Ces symptômes sont dus à des régurgitations acides du contenu de l'estomac, provoquées par un relâchement du sphincter à la jonction de l'œsophage et de l'estomac. Ces troubles s'accroissent surtout après les repas et en position couchée.

Chronique sur
LE REFLUX

Les facteurs de risques du reflux sont la présence d'une hernie hiatale, la grossesse, l'obésité, l'âge (50 ans et plus), le diabète et certains médicaments.

par le pharmacien
Habib Neji

Les connaissances actuelles ne permettent pas de prévenir cette maladie, mais certaines mesures préventives peuvent atténuer le reflux tels que éviter les repas épicés ou copieux, la caféine, le chocolat, les boissons gazeuses et le manger avant de se coucher. L'élévation de la tête du lit d'environ 15 cm et certains changements d'habitudes de vie (le maintien d'un poids idéal, la bonne gestion du stress, la cessation du tabac et le port de vêtements pas trop ajustés) peuvent aider à prévenir les récurrences.

Lorsque le problème de reflux devient chronique, les personnes atteintes sont plus à risque d'avoir des problèmes dentaires, des ulcères, voire le cancer de l'œsophage.

La consultation du médecin s'impose si la prévention et les médicaments en vente libre (antiacides, les antagonistes histaminiques) ne suffisent pas pour obtenir de bons résultats.

*Votre santé
nous tient
à coeur!*

**Nous pouvons effectuer le renouvellement des ordonnances provenant des autres pharmacies.
INFORMEZ-VOUS auprès de notre pharmacien!**

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi :
8 h 30 à 21 h 00

Samedi :
9 h 00 à 17 h 00

LIVRAISON GRATUITE À ST-VALÈRE



STATIONNEMENT GRATUIT 30 MINUTES

Clinique Laurier
39, rue Laurier Est, bureau 1
Victoriaville, Qc G6P 6P6

Téléphone : (819) 357-1515
Télécopieur : (819) 357-1519

Saint-Valère

DU NOUVEAU pour les producteurs forestiers



PLUS de 20 ans d'expérience
Aménagement, évaluation,
expertise **ET PLUS...**

Daniel Gagnon, ingénieur forestier
Serge Nadeau, technicien forestier
Daniel St-Hilaire, ingénieur forestier

2430, Notre-Dame Ouest, Victoriaville sngfc@bellnet.ca (819) 758-1693

Salon Fem-Hom

1483 rg 11, St-Valère

Coiffure pour elle et lui

Du mardi au samedi
avec ou sans rendez-vous

(819) 353-1912

Prop. : Lucie Guilbeault



Benoit Normand REPRÉSENTANT

8, rue Desjardins Sud
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Cellulaire 819-795-5617
Téléphone 819-353-2522



Garage Jean-Marc Boilard



PEINTURE - DÉBOSELAGE
Vente d'auto & pièces usagées
Tél.: 758-0063 Rés.: 357-2047
16, route 161, St-Valère Qc G0P 1M0

Jean-Marc Martin

Y. COLLIN SERVICE ENR.

Entrepreneur Général

En Rénovation

Licence R.B.Q.: 8265-3114-07

182, Rang 6, St-Rosaire
(Québec) G0Z 1K0

Bur. : (819) 758-6297

Cell. : (819) 352-2566

Courriel : ycollin@sympatico.ca



Yvan Collin
Propriétaire



Pause/Café Maryse

1664, route 161, St-Valère

Ouvert 7 jours sur 7
de 7h30 à 22h

Nouvelle propriétaire
Maryse Gagnon

Tél.: (819) 353-2161

Télé.: (819) 353-2162

STÉPHANE FOURNIER

REMORQUAGE

1-819-353-2899



Saint-Valère

R.B.Q.: 8318-4994-01



SCIAGE DE BÉTON BERGERON

Forage et Sciage de béton au diamant

François Bergeron

455, rang 12, St-Valère, Qc G0P 1M0 / Tél. : (819) 352-7707



L'ÉRABLE ROUGE

Parties de sucre • Réceptions de tous genres

Réjeanne et Bernard Hamel

réservation

rés.: (819) 758-8580 • (819) 353-1616

télécopieur : (819) 353-1644

3324, route 161, SAINT-VALÈRE
(sortie 210 sur la Transcanadienne, direction route 161 Sud)

www.erablerouge.com



OXYGÈNE BOIS-FRANCS INC.

DISTRIBUTEUR DE GAZ INDUSTRIELS
ET DE PRODUITS DE SOUDAGE

550, BOUL. JUTRAS EST - C.P. 305
VICTORIAVILLE - QC - G6P 6S9
Tél. : (819) 752-4589 - Fax : (819) 752-3093
Courriel : obf@oxygenebf.com



GARAGE RÉJEAN MARTEL ENR.

Débosselage - Peinture
Voitures de courtoisie

1369, route 161
St-Valère, Qc G0P 1M0
rejmar@telwarwick.net

Tél.: (819) 353-2221
Télé.: (819) 353-1688

VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION



Manufacturier de remorques

2245, route 161
St-Valère (Québec) G0P 1M0
Tél. : (819) 353-3350
Télé.: (819) 353-3359

Yves Bergeron
président directeur général

Courriel : info@idealtrailer.com
Site internet : www.remorqueideal.com



Habillage fenêtre • Objets décoratifs • Planification intérieur • Décoration

Service à domicile

751-1482

325, Gamache, Victoriaville (Québec) G6P 3T2



A.M.O.C.

Orthothérapeute membre
Numéro : 03-1820

Clinique d'Orthothérapie Lucie Martel

- * Orthothérapie
- * Kinésithérapie
- * Massothérapie
- * Massage, femme enceinte

278, rang 11
St-Valère (Qc) G0P 1M0
(819) 350-9852

Reçu d'assurance

**Impliquez-vous dans le
maintien de notre journal!**

Annoncez votre entreprise!

Saint-Vallère

Chronique d'information juridique

Bonjour à vous, voici la 1^{ère} chronique d'une série de six que je me suis mise au défi d'écrire au cours de l'année. Je tenterai d'y traiter de sujets de droit qui nous touchent tous, de près ou de loin, et sur lesquels je constate, dans le cadre de l'exercice de ma profession de notaire, l'intérêt des gens sur ces aspects du droit civil régissant notre vie ainsi que les interrogations que ces sujets soulèvent.

Pour cette première, je vous propose en rafale quelques « nouveautés » des dernières années dans le domaine du droit.

DON D'ORGANES : La Chambre des notaires du Québec en collaboration avec le gouvernement a créé le Registre des consentements au don d'organes et de tissus. Ainsi depuis le 1^{er} novembre 2005, dans le cadre de la rédaction d'un testament ou d'un mandat en cas d'inaptitude, les notaires peuvent ajouter une clause de consentement ou de refus au don d'organes et de tissus et cette inscription est ensuite rapportée au Registre qui peut être consulté, au besoin, par le personnel médical autorisé. Dans le cadre de la Semaine des dons d'organes vous aurez sûrement l'occasion de revoir les capsules publicitaires sur ce sujet présentées par le porte-parole des notaires, Pierre Légaré.

PUBLICITÉ DES DROITS À L'ÈRE D'INTERNET: Les travaux d'informatisation à l'échelle de la province et le déploiement du Registre foncier dans internet ont pris fin en décembre 2003. Ainsi tous les contrats (vente d'immeuble, hypothèque, donation, transfert par décès,...) et les index aux immeubles datant de 1947 et plus ont été numérisés et convertis sur un support informatique. Ces documents, tout comme lorsqu'ils étaient sur support papier, demeurent accessibles au public notamment en consultant le site www.registrefoncier.gouv.qc.ca. Pour effectuer une recherche vous devez connaître le numéro du lot visé, le nom du cadastre et la circonscription foncière (Ex : lot 603-13, cadastre du Canton de Bulstrode, circonscription foncière d'Arthabaska). Un coût de 1\$ la fiche consultée est exigible.

Cette réforme est purement technologique et n'a pas eu pour effet de modifier le système de classement par numéros de lots ni la méthode de recherches pour valider une chaîne de titres sur une propriété. Les conseillers juridiques oeuvrant en droit immobilier ont donc toujours à faire « l'historique » d'un immeuble en y vérifiant tous les contrats l'affectant sur une période de 30 ans et plus.

L'UNION CIVILE : Un nouvel état civil a été créé au Québec en juin 2002 : l'union civile (*à ne pas confondre avec le mariage civil ni avec l'union libre). Par ces effets, l'union civile s'apparente au mariage en permettant aux couples de s'unir légalement, par le biais d'une cérémonie civile, afin d'obtenir les mêmes protections économiques que les couples mariés (patrimoine familial, part d'héritage au décès, résidence familiale, obligation alimentaire en cas de séparation,...). La principale différence entre l'union civile et le mariage (civil ou religieux) est qu'un couple uni civilement et n'ayant pas eu d'enfants ensemble peut mettre fin à cette union à l'amiable au moyen d'une entente écrite notariée sans l'intervention des tribunaux, alors que pour dissoudre un mariage on doit nécessairement obtenir un jugement dans tous les cas. À l'origine, l'union civile avait l'avantage également de permettre aux gens de même sexe de s'unir légalement pour bénéficier des mêmes protections économiques que les couples mariés. Rappelons-nous que depuis mars 2004 au Québec et depuis juillet 2005 partout au Canada, le mariage est désormais possible pour tous, les lois ayant été modifiées pour s'adapter à l'évolution sociale et aux jugements rendus sur cette question.

Alors si vous souhaitez bénéficier des dispositions légales contenues au Code civil du Québec pour préserver l'équilibre économique dans votre vie familiale et que l'être cher est allergique au mot « mariage » ou que des raisons purement philosophiques l'empêchent d'acquiescer à votre demande en mariage, vous pouvez toujours tenter la question suivante : « Chéri(e) est-ce qu'on s'unit civilement ? » Peut être que votre philosophe devra modifier ses arguments pour vous opposer un refus, se révélant alors plus économiste que philosophe. Ainsi vous saurez à quoi vous en tenir et pourrez voir à conserver votre autonomie financière autrement !

N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires. À une prochaine !

Me Julie Bergeron, notaire

Tél. : 819.758.7404

Courriel : jbergeron@notarius.net

62, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville (Qc) G6P 4S1

Saint-Vatère

Avec le printemps, fleurissent les pancartes «Maison à Vendre» sur les parterres, c'est le signal de départ qui marque le début de la période de frénésie immobilière. Comme l'achat d'une propriété est un projet majeur, il comporte donc son lot d'inquiétudes. Voici quelques questions fréquentes sur le sujet :

« Doit-on faire inspecter une maison par un expert avant de l'acheter afin d'être certain qu'il n'y a pas de vices cachés ? »

Par définition, un « vice caché » est caché, donc il ne sera pas visible à première vue par quiconque, expert ou non. Alors peu importe qu'il y ait eu inspection ou pas, c'est la « garantie de qualité » prévue au Code civil qui vous offre une protection contre les vices cachés. Cette garantie est le plus souvent incluse et reproduite aux contrats d'achat dans les termes « vendue avec la garantie légale ». Ainsi, si après quelques temps un vice caché se révèle, rendant votre nouvelle propriété impropre à toute utilisation ou faisant en sorte que vous n'auriez pas versé un tel prix si vous aviez su que vous ne pourriez pas l'utiliser de façon normale, c'est sur la base de la garantie de qualité que vous aurez à invoquer vos droits de recours contre l'ancien propriétaire.

Toutefois cette garantie ne vous protège pas contre les vices apparents, c'est-à-dire ceux qui peuvent être constatés par un acheteur prudent. En vertu de la loi, il n'est pas nécessaire d'avoir recours aux services d'inspection d'un expert pour être considéré comme étant un « acheteur prudent », il est quand même toujours bon de le faire si vos connaissances personnelles en matière de construction ou de normes résidentielles sont limitées. Ainsi, une simple inspection pourra permettre de découvrir certains vices apparents qui ont pu échapper à votre vigilance et d'avoir un portrait le plus exact possible de l'état de l'immeuble avant de prendre la décision d'acheter.

« Qu'elle est la valeur d'une offre d'achat, est-ce que le vendeur ou l'acheteur peut changer d'idée ? »

Une fois acceptée sans condition, il n'est pas possible d'annuler une promesse. Le vendeur est obligé de vendre et l'acheteur d'acheter sans quoi il est passible de recours devant les tribunaux. Toutefois, on peut toujours tenter de négocier l'annulation à l'amiable avec l'autre partie, parfois en lui proposant un dédommagement monétaire. Rappelons-nous également que même si une offre verbale est valide entre les parties, il n'y a pas meilleure protection qu'une offre écrite et signée comprenant les détails de l'entente.

Pour l'acheteur, lorsqu'il signe une offre d'achat il est toujours plus sage pour lui d'utiliser des clauses conditionnelles du genre :

- * cette promesse est conditionnelle à ce que j'obtienne le financement nécessaire pour acheter ...
- cette promesse est conditionnelle à ce que j'obtienne le financement nécessaire pour acheter ...
- * cette promesse est conditionnelle à ce que je vende ma maison située au ...
- * cette promesse est conditionnelle à une inspection ne révélant aucun vice ou à une dernière visite accompagnée de ... au plus tard le ... à mon entière satisfaction ... etc.

Si la promesse est conditionnelle et que l'une des conditions prévues ne se réalise pas, alors la promesse tombe. Par contre, si toutes les conditions sont respectées alors l'acheteur doit absolument acheter et le vendeur vendre. La seule exception à ce principe est lorsque l'immeuble est vendu par le constructeur ou un promoteur, la loi prévoit alors que l'acheteur a 10 jours pour annuler la promesse moyennant le paiement d'une pénalité.

Me Julie Bergeron, notaire

Tél. : 819.758.7404

Courriel : jbergeron@notarius.net

62, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville (Qc) G6P 4S1

M.F.C.Mouvement des
femmes Chrétiennes
de Saint-Valère

Saint-Valère

La famille

En ce début de nouvelle année, notre programme d'action nous suggère un sujet tout à fait d'actualité.

La famille

Afin de bien comprendre cette réflexion, nous aurons à identifier les différents portraits des familles d'aujourd'hui, reconnaître l'importance de la famille comme cellule de base et apprendre à se situer et à se comporter dans ces différentes familles.

Nous constatons que la société dans laquelle nous vivons est très différente de ce qu'elle a été. La famille n'a pas échappé aux grands revirements qu'ont apportés le progrès. Tout ça se vit dans un climat de liberté.

Dans les statistiques, la famille traditionnelle constitue encore la majorité. Celle-ci n'échappe pas à certaines difficultés. Les enfants y étant en général peu nombreux, on sera porté à les combler de tout ce qui nous aura manqué.

Dans la famille monoparentale, on observe que l'enfant cherche au-dehors de son milieu le contact ou le rapprochement avec l'adulte manquant chez lui, surtout si cette personne absente est de son sexe.

Et dans la famille reconstituée, on se retrouve entre enfants inconnus, aux mentalités souvent opposées, et avec lesquels on doit partager papa ou maman.

Peu importe le type de famille où l'on se situe, il y a des avantages et des inconvénients. Autrefois, l'époque voulait que l'on garde ses vieux parents dans leur maison qu'ils nous avaient léguée. Aujourd'hui, le temps et les circonstances font que ce sont nos enfants qui ne quittent plus notre domaine. Autres temps, autres mœurs !

Peu importe que l'on soit la fille, la sœur, la femme, la tante, la mère ou la grand-mère, on fait tous partie d'une famille et nous avons toutes une famille qui nous est propre.

Pour faire suite à cette réflexion, qu'est-ce que je pourrais changer dans ma façon de voir la famille d'aujourd'hui?

Il y aurait lieu de pratiquer la tolérance et d'être reconnaissant de vivre ou d'avoir vécu dans une famille unie.

La famille est la première et la meilleure école de solidarité.

Rolande Fleurant

Saint-Vatère



« Est descendu aux enfers »

Nous nous sommes penchées sur un fléau des temps modernes, le diabète. Cette maladie qu'on dit incurable, mais viable, n'est pas toujours facile à déceler. Le diabète révèle un manque d'insuline ou un taux de sucre trop élevé dans le sang.

Les personnes qui en sont atteintes doivent suivre une diète spéciale, sans sucre ou sans sel. Le plus grand secret pour leur bien-être et pour ceux qui veulent prévenir le diabète, c'est de choisir les aliments selon les quatre groupes du nouveau guide alimentaire, sans oublier les quantités suffisantes à mettre dans l'assiette et de faire de l'exercice.

Pour certaines personnes, c'est facile à vivre et pour d'autres c'est plus sévère. L'état peut s'aggraver malgré les bons soins diététiques observés, allant même jusqu'à faire employer l'expression « c'est l'enfer ».

Mais, il ne faut pas lâcher, il faut plutôt prendre le temps de vivre le moment présent, savourer ses repas et croire en la présence curative de Dieu qui agit sur toutes les cellules de notre corps et sur notre esprit, car Dieu nous aime sans limites.

Depuis 2000 ans, notre credo dit : « Jésus est mort, a été enseveli et est descendu aux en-

fers », passage difficile à comprendre.

Pour tous les peuples avant Jésus, « les enfers » signifiaient les lieux souterrains où séjournaient les morts. Pour mieux comprendre, disons que « les enfers » étaient le rendez-vous de tous les défunts, « l'état et non le lieu ». On disait : « il rejoint ses pères ».

Quand nous disons : « Jésus est descendu aux enfers », nous voulons signifier qu'à sa mort, Jésus est allé rejoindre les âmes des milliards d'humains décédés depuis la création du monde et qui attendaient le salut éternel. Jésus est allé leur dire : « Bonne Nouvelle, par ma résurrection, je vous ouvre la porte de la vie éternelle ».

Nous aussi, nous ressusciterons !

Joyeuses Pâques !

Madeline Normand
agente de pastorale.

Saint-Valère

Le Comité Action

En décembre dernier, je vous racontais la légende de Noël liée au poinsettia et comment ce dernier a trouvé le chemin de nos décors du temps des Fêtes.

Ce mois-ci, je veux vous parler un peu plus de cette plante spéciale.

Le poinsettia est originaire du sud du Mexique et de l'Amérique centrale, où il peut atteindre plus de trois mètres de hauteur. Bien qu'il n'atteigne pas de telles dimensions dans nos maisons, il n'en demeure pas moins la plus populaire de toutes nos plantes décoratives durant la période des Fêtes. Dans son habitat, le poinsettia fleurit naturellement autour de Noël. Les cultivars ornementaux peuvent toutefois fleurir un peu plus tôt. Les parties vivement colorées du poinsettia ne sont pas des fleurs. Ce sont des bractées, qui sont des feuilles modifiées entourant les vraies fleurs minuscules, jaunes et peu spectaculaires, traditionnellement les poinsettias aux bractées rouges dominaient le marché. De très nombreux cultivars sont maintenant disponibles et offrent aux consommateurs une gamme de couleurs et de formes comme des bractées roses, blanc crème, jaunes, rouges, pourpres, marbrées, tachetées ou même ondulées.

La période communément appelée "floraison" correspond en fait à la période de coloration des bractées. Elle peut durer plus de quatre mois si on procure au poinsettia les conditions adéquates, alors que les vraies fleurs sont de courte durée.

En médecine populaire, les feuilles étaient appliquées en cataplasmes pour traiter les maladies de peau. Elles furent aussi broyées et incorporées à une boisson pour accroître la production du lait chez

les femmes qui allaitaient. L'écorce et les bractées rouges furent utilisées pour la fabrication d'une teinture cramoisie.

C'est plaisant de s'offrir un poinsettia, d'en placer à l'église, autour de la crèche....

Le Comité Action, c'est comme un grand jardin de poinsettias nommé "bénévolat" et qui serait fleuri de bractées aux couleurs variées, nos "bénévoles".

En ce début d'année 2007, c'est agréable de reconnaître les talents particuliers de nos bénévoles, leur engagement dans notre milieu, et ce, à tous les niveaux : projet, réparation, brunchs, festival, à l'église, au presbytère....

Ensemble, nous tissons des liens d'amitié, de fraternité, de soutien mutuel et cultivons notre esprit d'appartenance à notre milieu, milieu que nous voulons vivant et accueillant.

Les responsables du Comité Action remercient chaleureusement tous ces bénévoles qui contribuent à ce que la paroisse Saint-Valère demeure bien vivante et remercient également tous ceux et celles qui participent à ses activités.

En cette nouvelle année qui nous est donnée, nous souhaitons à tous et à toutes «Santé, Bonheur, Prospérité et le paradis à la fin de vos jours.

Le Comité Action communautaire de Saint-Valère,

Madeline Normand
secrétaire

Saint-Valère

Horaires des célébrations

Voici l'horaire des célébrations de la Semaine sainte pour les quatre paroisses de notre secteur pastoral.

	<i>Ste-Anne du Sault</i>	<i>Saint-Valère</i>	<i>St-Samuel</i>	<i>St-Rosaire</i>
Jeudi saint (5 avril)				
Messe de la Cène	19 h 30		19 h 30	19 h 30
Vendredi saint (6 avril)				
Office de la Passion	15 h	15 h		
Chemin de la Croix	19 h 30		19 h 30	19 h 30
Samedi saint (7 avril)				
Veillée pascale	19 h 30	19 h 30		
Dimanche de Pâques (8 avril)				
	9 h 30	9 h	10 h 30	11 h
Célébrations du pardon				
	1 ^e avril (dimanche)	3 avril (mardi)		2 avril (lundi)
	19 h 30	19 h 30		19 h 30

C. L.
Comité des loisirs

Saint-Vallée

Comité des loisirs

Bonjour, bonjour !

Il me fait plaisir de vous présenter le nouveau comité des loisirs qui a été élu en décembre dernier.

Président : Yanick Laliberté
Vice-président : Joachim Fleury
Secrétaire trésorier : Manon Babin
Directeur : Martial Bergeron
Directeur : Jean-François Bécotte
Représentants municipaux :
Aline Grandmont et Jean Landry

Merci aux patineurs qui ont profité de la saison froide pour venir jouer dehors avec nous. En même temps que l'hiver nous quitte, nous en sommes à préparer les activités estivales. Je vous invite donc à vous inscrire à l'une ou l'autre des activités ci-dessous.

Roller hockey	Alexandre Camiré	(819) 353-2634
Balle molle	Yanick Laliberté	(819) 353-2296
Pétanque	Martial Bergeron	(819) 353-2553
Fers	Michel Hébert	(819) 353-1938

Pour ce qui est du soccer et du terrain de jeu, les inscriptions se feront à la fin avril et au début mai. Concernant le terrain de jeu, les étudiants de 17 à 30 ans qui retournent à l'école en septembre et qui sont intéressés à être animateurs, peuvent me contacter pour poser leur candidature.

Pour toute suggestion de projet ou d'activité, vous êtes toujours les bienvenus. Pour nous joindre : Yanick Laliberté au (819) 353-2296 et Manon Babin au (819) 353-1335.

Au plaisir !

Saint-Vallée


Desjardins

 Caisse populaire
de St-Albert


**Démarquez-vous grâce aux portefeuilles Chorus
UN INVESTISSEMENT À VOTRE IMAGE !**

Pour vous aider à atteindre vos objectifs, Desjardins vous propose les portefeuilles Chorus, une solution clés en main, aux attributs distinctifs.

Diversification poussée

Reposant sur une architecture financière sophistiquée, cette formule sans égal exige une mise de fonds initiale de 100 000 \$. L'importance de cette somme vous assure une diversification optimale au moyen de placements de pointe.

Les portefeuilles Chorus peuvent en effet inclure :

- des actions de marchés émergents, au potentiel de croissance remarquable;
- des titres de fiducies de placement immobilier, réparties partout sur le globe;
- et des obligations mondiales à rendement élevé.

Avec une répartition aussi solide, votre portefeuille pourra progresser au maximum en période de hausse et mieux résister aux épisodes de baisse.

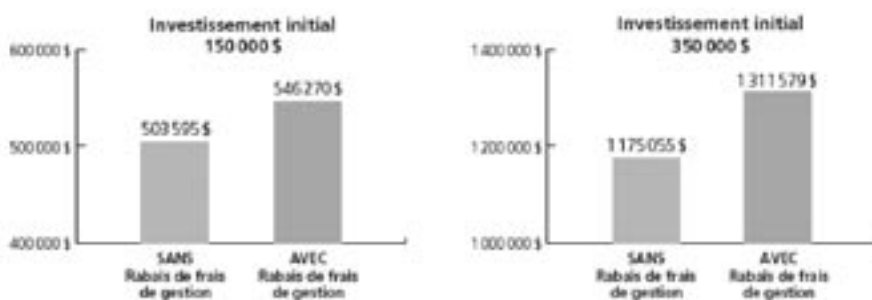
Rabais sur les frais de gestion

De plus, vous avez droit à un rabais substantiel sur les frais de gestion, versé annuellement dans votre compte sous forme de parts additionnelles réinvesties.

Le graphique suivant montre que cette réduction se traduit par une intéressante valeur ajoutée, qui maximise la valeur de votre rendement.

Cet exemple suppose un investissement de 350 000 \$ dans le portefeuille Chorus Équilibré croissance et un rendement annuel de 5,78 %.

EFFET DU RABAIS SUR LA VALEUR DE VOTRE PLACEMENT (SUR 20 ANS)



**Desjardins**Caisse populaire
de St-Albert

Saint-Vallère

Les vertus du rééquilibrage

La structure de chaque portefeuille Chorus vise le meilleur équilibre entre les résultats attendus et le risque accepté.

Pour préserver cet équilibre, nous vérifions périodiquement la répartition de votre actif et si l'une des composantes s'est écartée de sa cible, nous procédons aussitôt à un rééquilibrage afin de ramener chaque fonds à sa proportion de départ.

Des études ont établi que cette opération améliore le rendement et amoindrit la variabilité. Elle peut vous éviter également de prendre des décisions précipitées sous le coup de l'émotion.

La tranquillité d'esprit à la retraite

Après une carrière bien remplie, vous souhaitez stabiliser votre capital et en accroître la longévité. Les portefeuilles Chorus obéissent à ce double impératif.

Adaptés à votre train de vie et à vos besoins spécifiques, ils sont composés de Fonds Desjardins reconnus pour l'excellence de leurs résultats et leurs mécanismes de contrôle du risque. Des partenaires d'envergure nationale et internationale, sélectionnés pour leur expertise enviable, participent à leur gestion.

À l'approche ou à l'heure de la retraite, vous méritez ce qu'il y a de mieux !

À considérer : l'option de revenu T

Si vous désirez retirer un revenu régulier de votre portefeuille Chorus, plusieurs options d'une grande flexibilité s'offrent à vous.

L'une d'elles suppose un investissement dans des parts de catégorie T, aussi appelés Placements à revenu mensuel fixe, et prévoit une distribution périodique, dont le montant est connu d'avance.

Mieux encore : l'imposition de ce revenu est en grande partie reportée, ce qui vous laisse plus d'argent entre les mains !

Pour en savoir plus, consultez sans tarder un conseiller ou un planificateur financier de Desjardins.

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actif peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Avant de faire un placement, veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins dans lesquels le service de répartition d'actif investit.

Saint-Vallée


Desjardins

 Caisse populaire
de St-Albert

Concours « Payez vos taxes avec AccèsD! »



Du 15 janvier au 30 septembre, payez vos taxes avec AccèsD (Internet ou téléphone) et courez la chance que Desjardins vous rembourse la valeur de vos taxes municipales ou scolaires, ou des deux!

Fini les enveloppes, les chèques, les timbres et les déplacements inutiles! C'est rapide, sécuritaire et écologique.



Vos comptes de taxes sont-ils inscrits à votre dossier de factures!

Pour payer vos comptes de taxes par AccèsD (Internet ou téléphone) et ainsi être admissible au concours, il faut que ces organismes (municipalité et commission scolaire) soient inscrits à votre dossier de factures.

Pour connaître les numéros de référence nécessaires à l'inscription de ces factures à votre dossier de factures, il suffit d'entrer le nom de votre municipalité et de votre commission scolaire dans l'outil de recherche d'organismes admissibles.

Enregistrer à l'avance vos paiements de taxes.

Pour éviter les oublis et les frais dus au retard, AccèsD Internet vous permet d'enregistrer à l'avance votre paiement. Si vous payez par plusieurs tranches, vous pouvez préenregistrer la date de chacun des versements. Vos paiements s'exécuteront automatiquement.

Vous n'êtes pas inscrit à AccèsD?

Pour vous inscrire à AccèsD, vous pouvez communiquer avec votre caisse ou composer l'un des numéros suivants :

Caisse populaire de Saint-Albert: 819-353-3431 - 1-866-575-3400

Par courriel à lynda.pouliot@desjardins.com

Ailleurs au Canada et aux États-Unis : 1 800 224-7737

Aucun achat requis. Détails et règlement du concours disponible sur demande.